

S I R R A

Compte-rendu des
réunions de concertation
n° 1 du 21 juin et du 15
novembre 2021 et
n° 2 du 7 avril 2022.

Projet de restauration
écologique.

Le Girand à Meyssiez.

**CONTRAT
RIVIÈRE**

4 vallées



A photograph of a forest with bare trees and a stream in the foreground. The trees are mostly without leaves, and the water in the stream is dark and reflects the sky. The overall scene is natural and somewhat somber due to the lack of foliage.

SOMMAIRE

1. PERIMETRE DE L'ÉTUDE	1
2. PRINCIPES DE CONCERTATION	2
3. PARTIES PRENANTES	2
4. MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION	3
5. FICHE PÉDAGOGIQUE	6
6. BILAN DE L'ATELIER 1	8
7. BILAN DE L'ATELIER 2	10

CONTEXTE

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Dans la traversée de Meyssiez, le ruisseau du Girand se caractérise par une altération de la qualité des habitats (écoulements trop homogènes et mauvaise connectivité entre l'eau et les milieux terrestres). Ce phénomène a été induit par des travaux de requalibrage historiques. De plus, il existe une chute infranchissable pour la faune piscicole située à quelques mètres en aval du pont de la RD41.

Ce que LE PROJET DOIT RÉSOUDRE

Malgré la présence de nombreux aménagements, ce tronçon présente un grand intérêt biologique. Il permet, par sa proximité, la colonisation de la Gère par plusieurs espèces emblématiques du bassin versant (Truite fario, Chabot). Il représente également d'intéressantes possibilités de zones de reproduction pour la faune piscicole. L'objectif du projet est de valoriser les capacités d'accueil par une amélioration de la diversité du milieu tout en prenant en compte les enjeux inondation et de valorisation paysagère de la rivière située dans le bourg de Meyssiez.

PERSONNES PRÉSENTES

ATELIER INSTITUTIONNEL n°1 du 21/06/2021

Mme GRAVIER (SIRRA), Mme BRANCHARD (SIRRA), M. ABINTOU (EGIS), M. DEJAEGER (EGIS), M. TODARO (Meyssiez), M. GAVILLET (Meyssiez), M. JARLETON (Vienne Condrieu Agglomération), M. RICHON (APGR), M. CHAMBREUIL (Département Isere)

ATELIER RIVERAINS n°1 du 15/11/2021

M. REYNAUD (SIRRA), Mme CIESLA (SIRRA), Mme DORANLO (SIRRA), M. TODARO (Meyssiez), M. BROCHUD (Riverain), M. PETREQUIN (Riverain), M. GARDIN (Riverain), Mme GARDIN (Riverain)

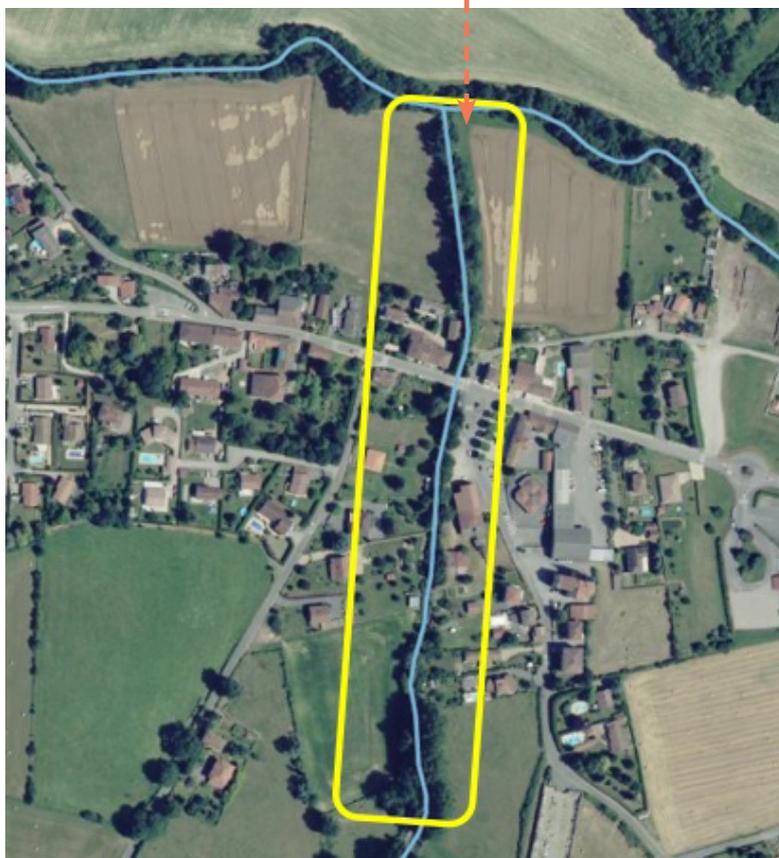
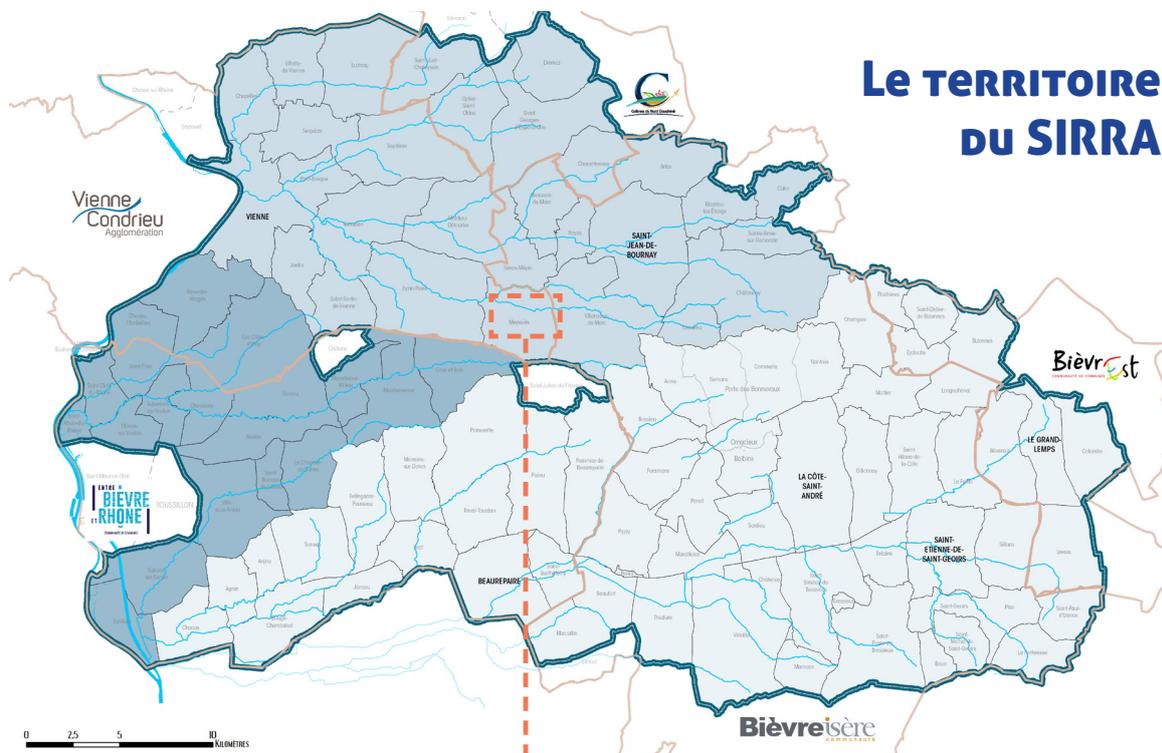
ATELIER INSTITUTIONNEL n°2 du 07/04/2022

M. NAQUIN (APGR), M. CADET (APGR), M. JARLETON (VCA), M. TODARO (Meyssiez), M. GAVILLET (Meyssiez), Mme. CIESLA (SIRRA), M. REYNAUD (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme. KREMER (EGIS), M. PEGUIN (EGIS).

ATELIER RIVERAINS n°2 du 07/04/2022

Mme. CLAIR (riveraine), M. MEILLAT (riverain), M. MONDIERE (riverain), M. PETREQUIN (riverain), M. REYNAUD (SIRRA), DEJAEGER (EGIS), Mme. KREMER (EGIS), M. PEGUIN (EGIS).

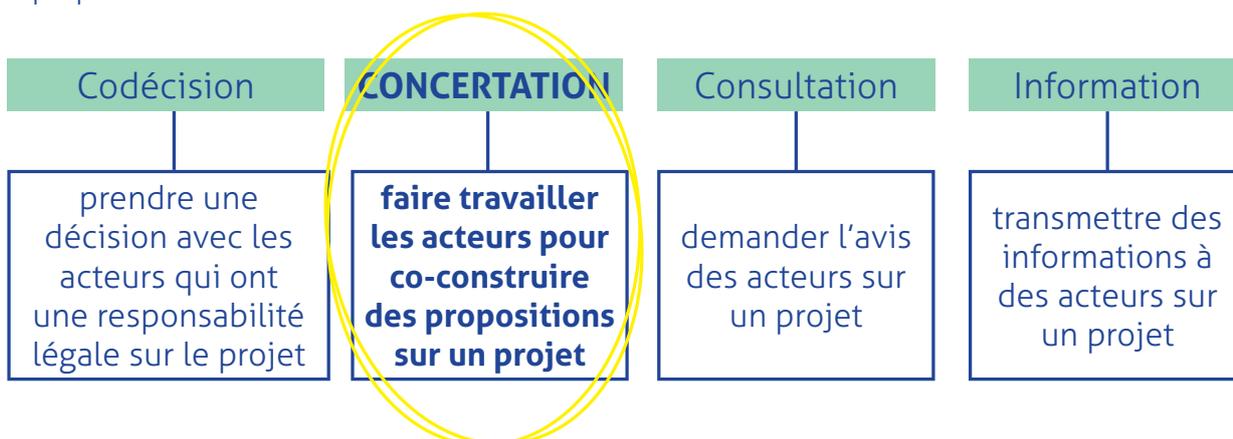
1 PERIMETRE DE L'ETUDE



2 PRINCIPE DE LA CONCERTATION

La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle n'est pas limitée à une simple demande d'avis. C'est un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, l'apparition d'idées nouvelles, ...

Contrairement à la co-décision, elle n'aboutit pas directement à la décision, mais elle vient la préparer.



La concertation a des objectifs précis (valider un Avant-Projet efficient et réalisable), mais elle doit rester ouverte à diverses propositions.

Les participants sont libres de s'engager selon leur propre volonté et en toute connaissance de cause.

Le processus de concertation est transparent vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci, des questionnements sur le projet et de la décision finale.

3 PARTIES PRENANTES

La concertation est la mise en place de moyens et de dispositions constructives pour se comprendre, délibérer, échanger et agir «de concert». Elle permet de considérer les informations, les opinions et/ou les arguments de chacun en vue de prendre des mesures. Pour ce faire, deux comités ont été constitués.

Un COMITÉ INSTITUTIONNEL, où sont conviés :

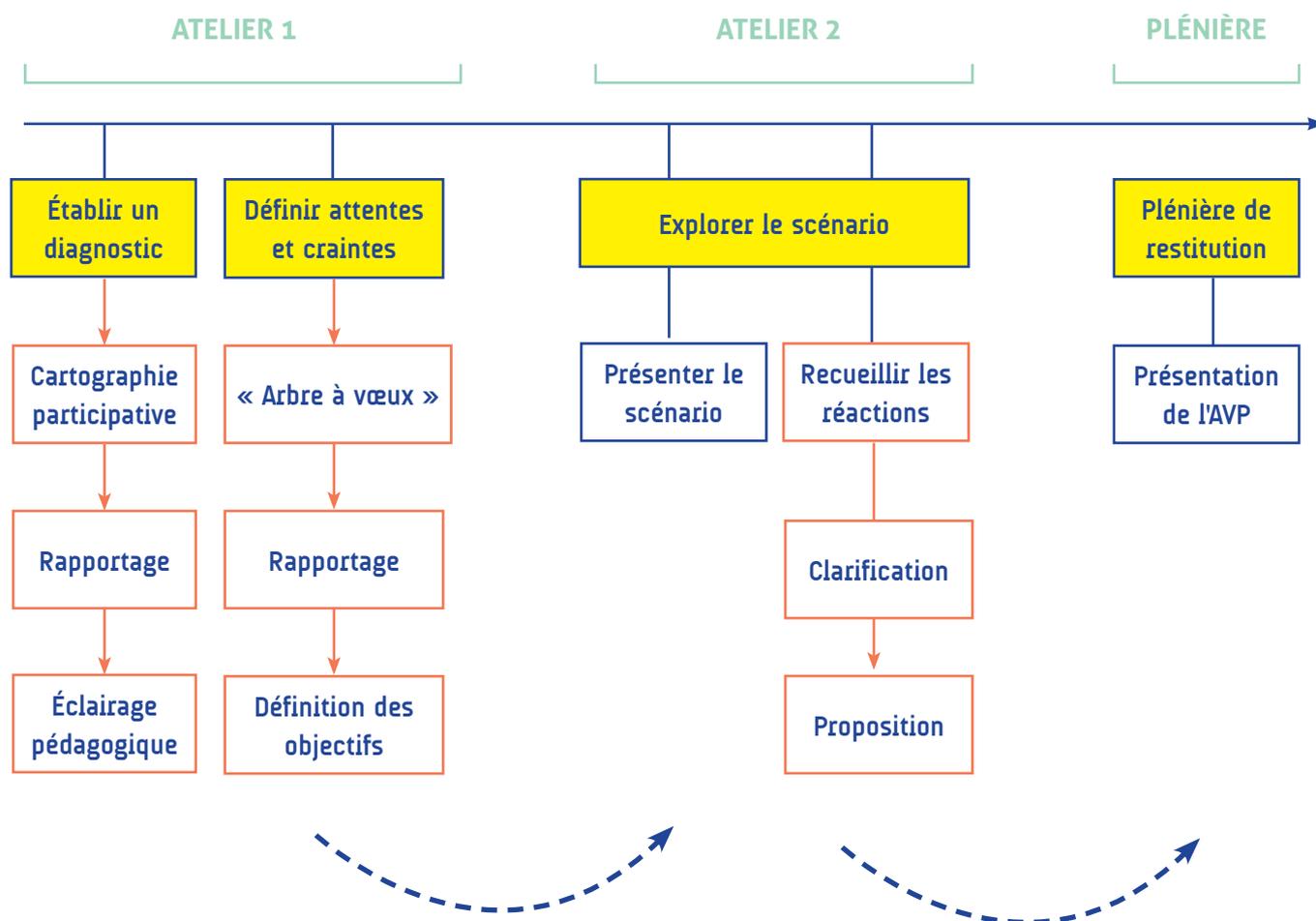
Elus des communes concernées, bureau d'études retenu sur le projet, Agence de l'Eau RMC, DDT, ONEMA, Département de l'Isère, DREAL, chambre d'agriculture, fédération de pêche, AAPPMA locale, associations environnementales locales, CEN Isère, gestionnaire de réseaux (TRAPIL), techniciens des EPCI et du SIRRA.

Un COMITÉ RIVERAIN, où sont conviés :

Propriétaires riverains, exploitants agricoles et habitants des communes directement impactés par le projet.

4 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

ORGANISATION DES RÉUNIONS



PRISE EN COMPTE DES
INFORMATIONS PAR LE
BUREAU D'ETUDES

MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°1

1 LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE



Etablir le diagnostic

L'exercice consiste à noter des informations, directement sur une carte représentant la zone d'étude, en s'appuyant sur cinq thématiques données aux participants: **image de la rivière, usages autour de la rivière, fonctionnement hydraulique (apports d'eau, débordements, ...), état écologique (environnement), évolution historique**. Cette connaissance de terrain, apportée par les participants est ensuite confrontée au diagnostic présenté par le bureau d'études et qui pourra ainsi être complété.

2 L'ARBRE A VŒUX

L'arbre à vœux permet de recueillir la vision du participant, ainsi que ses priorités sur ce qu'il attend du projet, la façon dont il le conçoit et ce qui pourrait éventuellement poser problème, que ce soit d'un point de vue technique, sociologique, financier,...

Définir les attentes et les craintes

Des cartons sont distribués à chaque participants. Il leur est demandé de noter leurs attentes et craintes (une idée par papier).

Un rapportage est ensuite effectué afin de synthétiser et réexpliquer l'ensemble des idées pour qu'elles soient bien comprises de tous et correctement interprétées. Cela doit permettre d'aboutir à la définition d'objectifs vis-à-vis du projet.

ATTENTES

CRAINTES



MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°2

1 PRESENTER LE SCÉNARIO

Les informations recueillies lors de l'atelier n°1 (diagnostic et objectifs retenus), et transmises au bureau d'étude, ont donné lieu à la construction d'un programme de restauration adapté. Ce sont ces scénarios provisoires qui sont présentés aux participants.

Le détail des actions est passé en revue et expliqué aux participants. Les scénarios proposés sont défendus avec les documents explicatifs justifiant les solutions retenues.



2 AFFINER, FAIRE ÉVOLUER LE SCÉNARIO

Clarification et propositions

Les participants sont répartis en petits groupes. Un temps leur est laissé pour échanger autour des plans, présentant les différents secteurs de travaux du scénario projeté. Les questions de clarification et les idées complémentaires sont notées sur des cartons de couleur, sur chacun des plans. Les **questions de clarification** sont des points techniques, des notions de vocabulaires, des éclaircissements, permettant de mieux comprendre le programme présenté. Les **propositions** sont des idées d'aménagements complémentaires, des améliorations possibles visant à faire évoluer le scénario. Les référents techniques (bureau d'étude et technicien du Syndicat), apportent ensuite une réponse, dans la mesure du possible, à chacun des points évoqués et en font la synthèse.

3 ÉCHELLE DE CONSENSUS

En conclusion, les participants font part de leur perception du scénario via **l'échelle de consensus**.

Ils indiquent, sur un carton de couleur : « je porte », « je ne porte pas » ou « je suis mitigé ».

Ces affirmations sont recensées sur un tableau récapitulatif.

Je porte

Je suis mitigé

Je ne porte pas

5 FICHE PÉDAGOGIQUE

NOTIONS D'HYDROMORPHOLOGIE

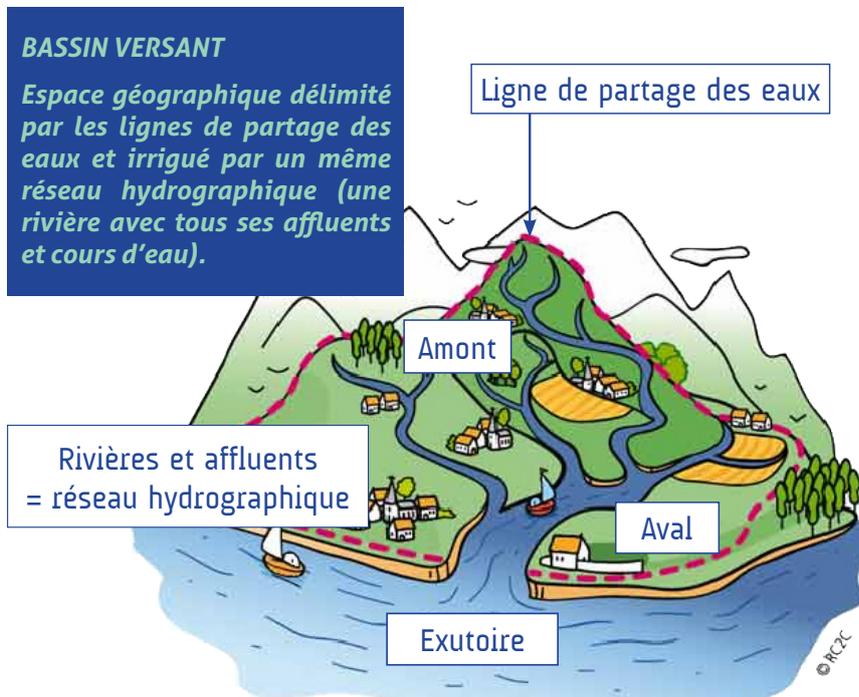
La rivière est un système physique énergétique

Les débits liquides (flux d'eau) et solides (limons, cailloux, galets, blocs...) sont les moteurs de l'évolution de la rivière.

Un cours d'eau reçoit et transporte les eaux de pluie et les sédiments d'un même bassin versant, de l'amont vers l'aval, sous l'effet de la gravité. La morphologie des rivières dépend du climat, de la géologie et du relief.

BASSIN VERSANT

Espace géographique délimité par les lignes de partage des eaux et irrigué par un même réseau hydrographique (une rivière avec tous ses affluents et cours d'eau).



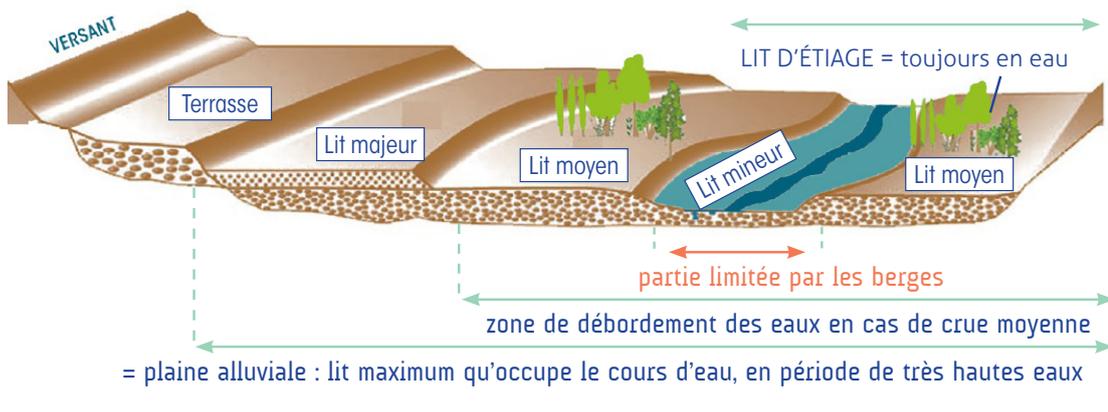
Rivières et affluents = réseau hydrographique

Hydro-morphologie définition

C'est une science interdisciplinaire, qui résulte à la fois de la géologie, de la sédimentologie, de la géomorphologie, de l'hydraulique et de l'hydrologie. Elle permet de comprendre la morphologie des cours d'eau, fleuves et rivières, leur fonctionnement et leur évolution dans le temps. Elle étudie les profils en long et en travers, ainsi que le tracé en plan des cours d'eau. Pour résumer, c'est l'étude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques.

BANDE ACTIVE

Espace compris entre le lit mineur et le lit moyen, constitué de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, souvent remobilisés par les crues.

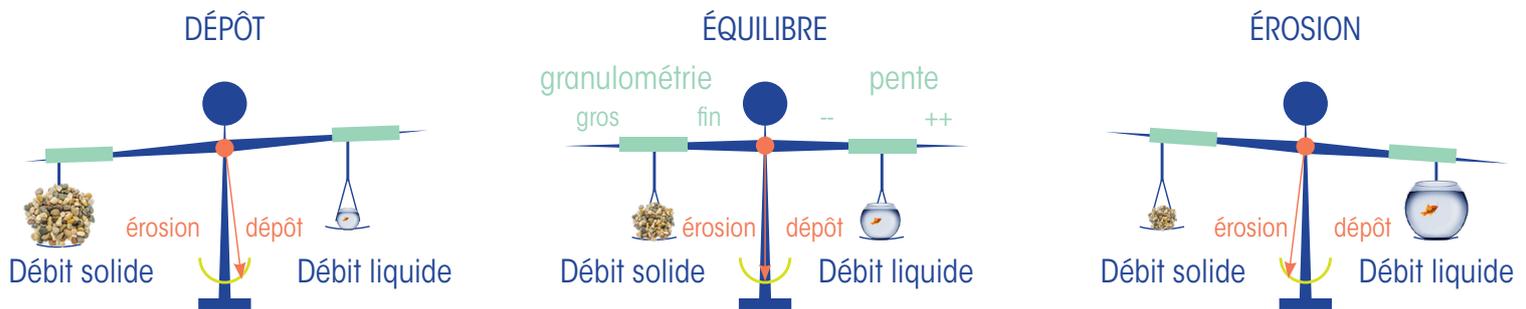


Pour avoir une rivière de bonne qualité, il faut la laisser s'ajuster naturellement !

UNE RECHERCHE PERPÉTUELLE D'ÉQUILIBRE

Les rivières sont des milieux hétérogènes, dynamiques et mobiles dans l'espace et le temps. Les cours d'eau vont naturellement rechercher un équilibre dynamique entre leurs débits liquides et solides. La morphologie d'une rivière est donc le résultat d'un ajustement permanent entre la quantité d'eau qui transite et la quantité de sédiments charriés, c'est-à-dire entre les phénomènes d'érosion et de dépôt des sédiments. Une rivière en « bonne santé hydromorphologique », c'est une rivière dont le lit évolue dans le temps et se transforme.

BALANCE DE LANE : PRINCIPE D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE DE LA RIVIÈRE



Les crues, comme les périodes d'étiages sont des phénomènes nécessaires au bon fonctionnement écologique et morphologique des rivières. Ces variations de débit permettent, entre autres, de recharger les nappes phréatiques, d'apporter des sédiments qui vont enrichir le sol et de créer des habitats aux paramètres physico-chimiques variés (profondeur, chaleur, lumière, concentration d'oxygène, débit du courant ...). Ce sont les milieux connectés (ripisylve et zones humides) qui vont permettre de limiter les impacts de ces variations de débits, limitant ainsi le risque d'inondation pour les populations.

Le saviez vous ?

La rivière connaît des variations de débit. Le niveau d'eau n'est pas constant, elle alterne entre des périodes de crues (hautes eaux) et d'étiage (basses eaux). Cette alternance permet l'auto-curage du lit de la rivière, la régénération des espèces végétales et animales et l'enrichissement des sols grâce aux matériaux charriés par les eaux.

Pour fonctionner, une rivière a besoin d'un Espace de bon fonctionnement. Il est multifonctionnel et comprend les zones humides et la ripisylve.

Ripisylve

Il s'agit des formations boisées, buissonnantes ou herbacées présentes sur les berges et les rives. Grâce à leur système racinaire, elles permettent de maintenir les berges et ainsi limiter les phénomènes d'érosion.

Zones humides

Ce sont des zones tampons, connectées aux rivières. Elles sont très importantes que ce soit en période de crue ou d'étiage. Elles vont absorber ou redonner l'eau au cours d'eau pour en assurer le bon fonctionnement, évitant ainsi les inondations pour les zones urbanisées.

Espace de bon fonctionnement

C'est un espace multifonctionnel, au sein du lit majeur, exempt de toute urbanisation et qui est nécessaire à un cours d'eau pour lui permettre d'assurer ses fonctionnalités (écoulement des eaux en cas de crue, recharge sédimentaire, épuration des eaux ...). Ces espaces permettent de limiter les impacts des variations de débit des cours d'eau (inondations, assecs).

6 BILAN DE L'ATELIER 1

DIAGNOSTIC DE LA ZONE D'ÉTUDE Cartographie participative



Le diagnostic réalisé a été fait selon 4 critères : fonctionnement hydraulique / usages autour de la rivière / état écologique / évolutions et historique.

SYNTHESE DES ECHANGES

Cours d'eau poissonneux, utilisé pour l'alevinage par les associations de pêche. Le Girand est alimenté par de nombreuses sources, il n'est pas soumis à des périodes d'assecs. Des seuils sont présents – liés à la présence d'un moulin. Des canards sont régulièrement observés dans la rivière et les riverains observaient et capturaient des écrevisses à pied blanc dans les années 1980.

Le Girand semble s'inciser au fil des années, c'est pourquoi des seuils de fond au moyen de rondins de bois et de pieux sont installés régulièrement par les riverains (pratique historique sur ce tronçon de cours d'eau).

Le seuil en aval du pont de la route départementale serait une ancienne prise d'eau, aujourd'hui abandonnée.

Le Girand réagit rapidement lors d'épisodes pluvieux mais n'a pas débordé depuis 1947. Lors de cette crue, le pont de la route départementale avait été déstabilisé. Le pont a été restauré, aucun problème n'a été recensé depuis cet événement. Si aucun débordement du Girand n'a été observé depuis 1947, le centre bourg fait l'objet de phénomènes de ruissellements lors d'épisodes pluvieux importants, notamment le long de la salle des fêtes. Le point bas de la commune se situant au niveau du Girand, les eaux trouvent leur exutoire dans le cours d'eau.

Les usages principaux liés à la rivière dans ce secteur sont la pêche, la promenade, l'abreuvement du bétail en amont du tronçon et un « usage récréatif/cadre de vie » qui est important pour les riverains. Des pompes sont également installées pour l'arrosage des potagers.

Il existe un projet d'aménagement de la place du village sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Meyssiez. Il serait souhaitable qu'un éventuel projet de restauration des berges du Girand sur ce secteur le prenne en compte (Intégration paysagère – accessibilité de la berge – Sécurité).



LES ATTENTES ET LES CRAINTES



LES ATTENTES

- Maintenir les usages actuels de la rivière
- Rempoissonner la rivière
- Continuer les prélèvements d'eau pour les jardins
- Amélioration de l'état des berges
- Conserver le cours naturel de la rivière
- Ne pas détériorer le bon fonctionnement hydraulique de l'ouvrage sous la route départementale
- Bien intégrer l'ouvrage dans les travaux (adaptation de l'entonnement amont)
- Information – communication auprès des riverains sur le projet
- Sensibilisation des riverains sur leurs obligations vis-à-vis de l'entretien des cours d'eau
- Intégration du projet « rivière » avec le projet d'aménagement communal
- Améliorer l'attractivité de la rivière dans la traversée urbaine

LES CRAINTES

- Perte de réserves naturelles pour la faune ;
- Perte de l'imperméabilité du fond de lit / perte des écoulements en période d'étiage ;
- Modification du fonctionnement hydraulique de la rivière ;
- Aménagements disproportionnés par rapport aux enjeux précédemment énoncés.
- Perte de foncier

RETRANSCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRAINTES EN OBJECTIFS

- **Travailler sur un projet proposant des aménagements durables, simples à mettre en œuvre et le plus proche du modèle naturel possible**
- **Redonner une morphologie un peu plus « naturelle » au cours d'eau pour améliorer son fonctionnement écologique et la biodiversité tout en maintenant son fonctionnement hydraulique actuel.**
- **Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terrains attenants au cours d'eau**
- **Maintenir les usages autour de la rivière (pêche, usages récréatifs, prélèvement pour les jardins, promenade)**

7 BILAN DE L'ATELIER 2

DIAGNOSTIC

Le diagnostic, présenté et enrichi dans la première phase de concertation, a mis en évidence l'altération du fonctionnement morpho écologique du cours aval du Girand par la présence :

- de nombreux ouvrages transversaux (2 ouvrages maçonnés + 3 « ouvrages rustiques »),
- d'anciens remaniements (de type recalibrage),
- des modalités de gestion de berges inappropriées (déversement de déchets végétaux & gravats en berges).

D'une manière synthétique, les problématiques afférentes au cours aval du Girand tiennent essentiellement :

- à la restauration de la continuité écologique ;
- à la restauration hydromorphologique du lit & des berges ;
- aux modalités de gestion des berges, notamment les déversements matériaux inertes et de débris végétaux qui participent à la stérilisation de sols et à l'instabilité des berges.

PROPOSITIONS DU BUREAU D'ETUDES

3 scénarios de restauration morpho écologique du Girand ont été développés et présentés lors des réunions de concertation de la phase 2.

Scénario
1

DERASEMENT
(= suppression) de tous les ouvrages transversaux

Scénario
2

ARASEMENT (= abaissement) du seuil « aval du pont de la RD 41 » et **DERASEMENT** des autres ouvrages

Scénario
3

EQUIPEMENT du seuil « aval du pont de la RD 41 », **ARASEMENT** du seuil « amont du pont de la RD41 » et **DERASEMENT** des 3 « ouvrages rustiques »

Restoration morpho écologique du lit en amont et aval de la traversée urbaine

Restoration morpho écologique du lit localisée en amont & aval de la traversée urbaine

Mise en œuvre de mesures de gestion / entretien des berges

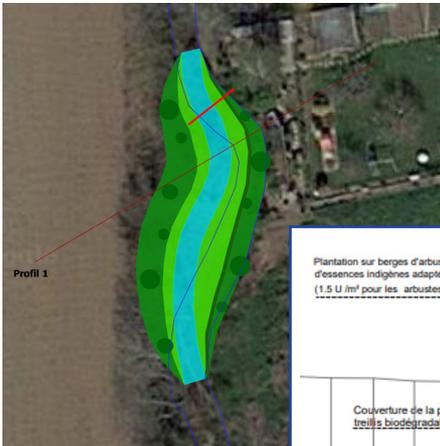
Opérations communes aux trois scénarios

La RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DU GIRAND à L'EXTRÉMITÉ AMONT DU SECTEUR D'ÉTUDE – 30 ML

Scénario 1

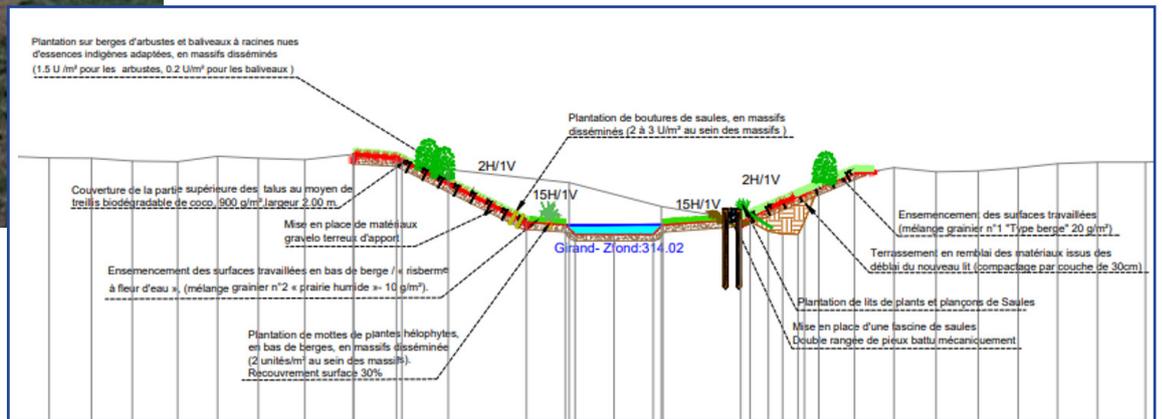
Scénario 2

Scénario 3



Restauration hydromorphologique

- Cours d'eau actuel
- Seuil existant
- Lit vif
- Risbermes à fleur d'eau
- Berges restaurées
- Protection de pied de berge
- Massif de végétation
- Profil transversal



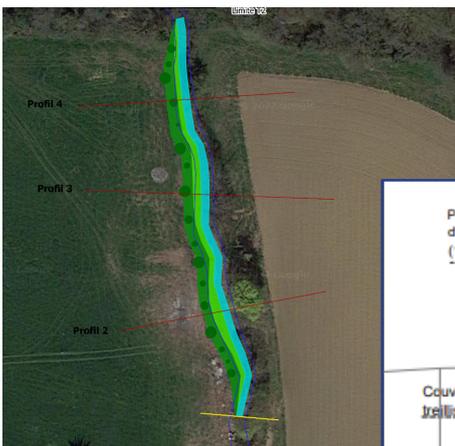
La RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DU GIRAND en aval de LA TRAVERSÉE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

- 110 ML POUR LE SCÉNARIO 1 ET 2 - 60 ML POUR LE SCÉNARIO 3

Scénario 1

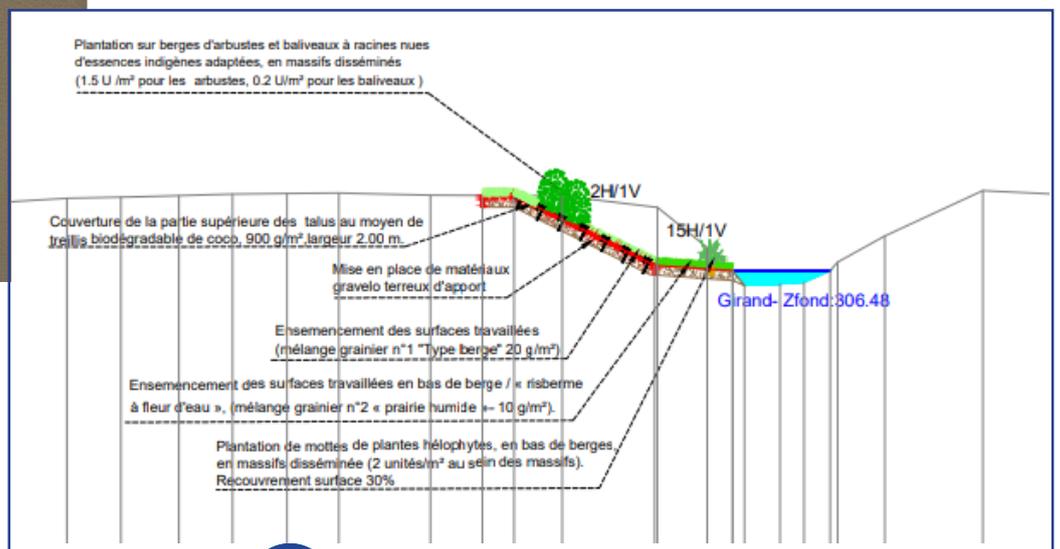
Scénario 2

Scénario 3



Restauration morpho-écologique

- Cours d'eau actuel
- Réseau existant
- Seuil existant
- Lit vif
- Risbermes à fleur d'eau
- Berge restaurée
- Massif de végétation
- Limite tronçon
- Profil transversal



Scénario
1

Scénario
2

Scénario
3

La mise en œuvre de mesures de gestion et d'entretien des berges

- Elimination d'espèces exotiques envahissantes (bambou, buddléia, Ailante)
- Ramassage et l'évacuation des déchets présents dans le lit vif et les berges (végétaux, gravats, déchets inertes)
- Sensibilisation et l'information des propriétaires riverains concernant l'entretien des berges

Scénario
1

Scénario
2

Scénario
3

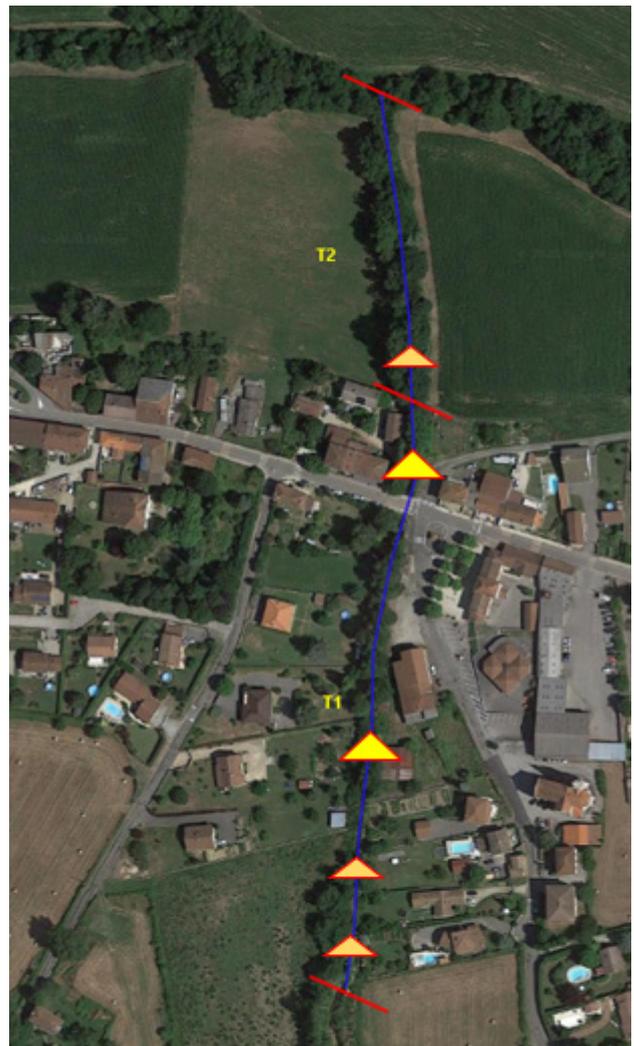
La suppression des 3 «seuils rustiques»

Les travaux comprennent les terrassements en déblai du lit en amont immédiat des seuils sur 5 à 10 ml selon l'ouvrage, l'évacuation des matériaux constituant les seuils et la remise en état du lit mineur au droit des ouvrages démolis.

Opérations concernant les deux seuils maçonnés

Scénario
1

- Le démantèlement complet du seuil « aval du pont de la RD 41 » avec la reprise des fondations du pont routier. Conjointement à la suppression du seuil et la stabilisation du lit par la réalisation d'un seuil de fond en enrochement, une stabilisation des berges en aval du pont sera réalisée dans le prolongement des murs droits au moyen de techniques mixtes (génie civil et génie végétal) sur 25 mètres linéaires.
- Le démantèlement complet du seuil en enrochements maçonnés « amont du pont de la RD41 » y compris ses fondations. Conjointement à la suppression du seuil et la stabilisation du lit par la réalisation d'un seuil de fond en enrochement, une stabilisation des berges en aval du pont sera réalisée au moyen de techniques de génie végétal sur 20 mètres linéaires.



Légende :

- △ : Seuil rustique
- △ : Seuil maçonné

Scénario 2

- L'arasement du seuil « aval du pont de la RD 41 » avec une réduction de la hauteur de chute d'environ 0,35 m (près de la moitié de la hauteur de chute) avec la création d'un dispositif de franchissement piscicole pour la chute résiduelle. Il s'agit de réaliser 3 seuils de fond en enrochements, franchissables par la faune piscicole sur les 80 mètres linéaires en aval du pont.
- Le démantèlement complet du seuil en enrochements maçonnés « amont du pont de la RD41 » y compris ses fondations. Conjointement à la suppression du seuil et la stabilisation du lit par la réalisation d'un seuil de fond en enrochement, une stabilisation des berges en aval du pont sera réalisée au moyen de techniques de génie végétal sur 20 mètres linéaires.

Scénario 3

- Le maintien du seuil à sa côte actuelle avec la création d'une échancrure maçonnée en pied de rive droite) et la création d'un dispositif de franchissement piscicole pour restaurer la continuité écologique. 2 variantes techniques sont envisageables.

VARIANTE A : La confection de pré-barrages en enrochements liaisonnés : Le principe de l'aménagement de pré barrages est de fractionner la chute associée à l'ouvrage en petits seuils élémentaires franchissables par les poissons

VARIANTE B : La confection d'une rampe à macro-rugosités en enrochements régulièrement répartis : Le principe est de répartir de façon homogène le dénivelé total de la chute sur l'ensemble du linéaire de la passe à poissons. Les plots (macro-rugosité) jouent le rôle de frein hydraulique ainsi que de refuge pour le poisson (zone à faible vitesse) en aval immédiat lui permettant de remonter et franchir l'ouvrage.

- L'arasement du seuil en enrochements maçonnés « amont du pont de la RD 41 » : réduction de la hauteur de chute d'environ 0,40 m (soit la moitié de la hauteur de chute) et la création d'un dispositif de franchissement piscicole pour la chute résiduelle. Il s'agit de 3 seuils de fond en enrochements, franchissables par la faune piscicole.

COUTS ESTIMATIFS DES SCENARIOS



ANALYSE DES SCENARIOS AU REGARD DES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

Scénarios de restauration/Objectifs issus de la concertation	"Travailler sur un projet proposant des aménagements durables, simples à mettre en œuvre, le plus proche du modèle naturel possible"	"Redonner une morphologie un peu plus « naturelle » au cours d'eau pour améliorer son fonctionnement écologique et la biodiversité tout en maintenant son fonctionnement hydraulique actuel"	"Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terrains attenants au cours d'eau"	"Maintenir les usages autour de la rivières (pêche, usages récréatifs, prélèvement pour les jardins, promenade)"
Scénario 1 - Effacement seuil "aval pont RD 41" + 1 seuil de fond + reprise fondations pont RD41 - Effacement seuil "amont pont RD 41" + 1 seuil de fond - Effacement 3 seuils "rustiques"	😊	😊	😊	😊 😞
Scénario 2 - Arasement seuil "aval pont RD 41" + 3 seuils successifs - Effacement seuil "amont pont RD 41" + 1 seuil de fond - Effacement 3 seuils "rustiques"	😞	😞	😊	😊 😞
Scénario 3 - Maintien seuil "aval pont RD 41" + rampe/pré barrages - Arasement seuil "amont pont RD 41" + 3 seuils successifs - Effacement 3 seuils "rustiques"	😞	😞	😊	😊 😞
Restauration morpho écologique aval	😊	😊	😞	😊
Restauration morpho écologique amont	😊	😊	😊	😊
Gestion & entretien des berges	😊	😊	😊	😞

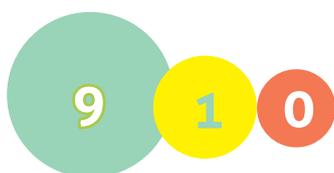
POINTS DE BLOCAGE POTENTIELS

- Emprise du projet et impact foncier
- Zones d'accès des engins pendant la phase de chantier
- Pour le scénario 3 : interrogation sur la gestion et réalisation des curages des pré-barrages

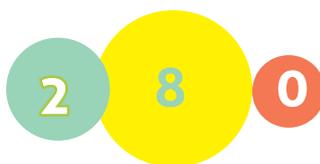
PISTES D'AMELIORATION

- Création de caches piscicoles avec des blocs ou des souches sur les zones restaurées

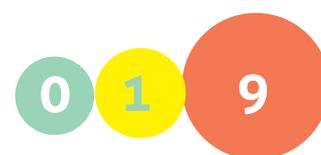
ECHELLE DE CONCENSUS



Scénario 1



Scénario 2



Scénario 3

366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38 440 Saint-Jean-de-Bournoy
04 74 59 73 08
contact@sirra.fr
www.sirra.fr



Syndicat isérois
des rivières
Rhône aval